

## Comment ça marche ?

Pour le temps studieux, l'accueil de loisirs et le transport vers une activité :

- Inscription par le portail famille,
- tarifs périscolaires en vigueur.

Par défaut, en début d'année, les enfants seront inscrits sur l'onglet accueil de loisirs périscolaire 15h45 - 17h15, ce sont aux familles de cocher transport vers activités, temps studieux, ou accueil de loisirs par le biais du portail famille

Pour l'activité transportée :

- Inscription et paiement auprès des structures concernées (Tennis, Rugby, Gymnastique, Conservatoire, MJC, Foot) :
- la ville assurera le transport à 15h45,
- les familles récupéreront l'enfant sur le site de l'activité à la fin du cours.

## Pass Sport & culture

Pour les enfants de CM1 et CM2,  
une aide pour l'inscription à une activité

Pour favoriser l'accès des enfants de CM1 et CM2 à une activité en structure (club sportif, associations culturelles, conservatoire), la Ville de Voiron reconduit l'aide financière à hauteur de 50% du montant de l'inscription dans la limite de 50€

Renseignements :

Direction de la Vie sportive  
04 76 67 27 36  
viesportive@ville-voiron.fr

Direction de la Vie culturelle  
04 76 67 27 35  
culturel@ville-voiron.fr



## Et toujours...

Retrouvez toutes les informations du périscolaire sur le Portail Famille :  
<https://portail-voiron.ciril.net>



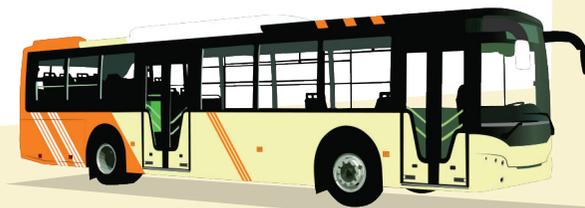
Contact : Service éducation enfance - Hôtel de ville  
12 rue Mainssieux - 38500 Voiron - Tél. : 04 76 67 27 33



	7h	8h30	11h45	12h30	13h45	15h45	17h	18h30
LUNDI								
MARDI	ACCUEIL périscolaire sans inscription	TEMPS D'ENSEIGNEMENT	ACCUEIL de loisirs sans inscription	RESTAURATION sans inscription	TEMPS D'ENSEIGNEMENT	TEMPS STUDIEUX	ACCUEIL de loisirs sans inscription	
JEUDI								
VENDREDI								TRANSPORT VERS ACTIVITÉS
MERCREDI								
			11h30	12h30				

## Accueil périscolaire du soir

- Les activités de l'accueil de loisirs après l'école
- Le temps studieux
- Le transport assuré par la ville vers des activités régulières.



# Transport vers Activités



Les enfants devront être inscrits en Transport vers activité sur le Portail Famille les soirs où ils vont en activités.

L'inscription et le règlement de l'adhésion doivent être faits directement auprès des organisateurs, les enfants seront transportés en bus, de l'école vers les lieux de l'activité à la charge de la ville de Voiron, le coût pour la famille est celui d'un accueil de loisirs sur la tranche 15h45-17h15.

	Activités	Tarifs	Tranche d'âge	Lieux d'inscription	Lieux d'activité	Horaires	Nombre de places
Lundi	Clarinette, trompette, flûte, Chant	42 €	Cp à cm2	<b>Conservatoire de musique</b> 30 avenue Jules Ravat 38500 Voiron Tél : 04 76 05 48 78 conservatoiredemusique@ville-voiron.fr	Conservatoire de musique	16h30 -17h30	25
	Cirque	Adhésion + tarif selon quotient	6-7 ans	<b>MJC Mosaïque</b> Avenue Jean Jaurès 38500 Voiron Tél : 04 76 65 90 83 à partir de septembre	Maison des associations	16h45-17h45	11
	Gym	200 €	Cp à Cm2	<b>à partir du 23/06/2016 par email</b> Mail : alv.gym.38@orange.fr	Gymnase Pierre de Coubertin	16h30-18h00	20
Mardi	Tennis	264 €	Cp à Cm2	<b>à partir de début juin 2016 par email</b> tennis.cv@free.fr	Coublevie	16h30-18h00	20
	Rugby	Voir le Club	Cp à cm2 filles et garçons	<b>SOV</b> 603 route de Grenoble 38 500 COUBLEVIE Tél : 06 20 33 28 48 Une journée découverte est prévue le 04/06/2016 de 10h00 à 12h00	Coublevie	16h30-18h00	20
	Foot	Voir le Club	Cp à cm2	<b>Voir Club</b> Inscription en juin et à partir de fin aout - Mail : fcvm-581454@lrafoot.org	Coublevie	16h30-17h30	20

Toutes les activités sont ouvertes aux filles et aux garçons

